

peuple canadien, mais les financiers de la métropole dont on sollicite la coopération en vue de l'achèvement de cette grande entreprise. Je le demande à tout honorable député en relations avec des compagnies de quelque importance, que penseraient-elles si pareille accusation leur était jetée à la figure? Elles en exigeraient la preuve immédiate, et si cette preuve n'était pas fournie, les accusateurs en subiraient les conséquences. Je dis que cette affaire ne sera jamais définitivement réglée tant que les auteurs de ce rapport n'auront pas été mis en demeure par le Gouvernement du Dominion de fournir la preuve de cette accusation portée contre le Grand-Tronc-Pacifique, sinon de se rétracter. Cette accusation n'atteint-elle que la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique? Oh! que non. Ce serait déjà bien assez grave. A ce moment où la situation financière au Canada est tendue, où quelques-unes de nos grandes industries trouvent difficile de recruter les capitaux requis pour leurs opérations et l'exécution de leurs entreprises; à ce moment où les établissements industriels les moins solides périssent, où le capital est devenu extrêmement méfiant et ne s'obtient que difficilement, même sur de bonnes garanties, cette accusation est lancée à corps perdu contre une compagnie qui coopère avec le Dominion en vue de l'exécution d'une vaste entreprise. L'accusation portée contre cette compagnie est une accusation portée contre le Gouvernement canadien et la manière dont il administre les affaires. Qu'en pensera le ministre des Finances lorsque, dans les cercles de la métropole, on lui mettra cette accusation sous les yeux? Qu'en penseront les représentants d'établissements industriels, lorsque de passage dans la Grande-Bretagne, comme il leur arrive parfois, ils se verront confrontés avec cette accusation portée contre cette compagnie? Ceux contre qui ces accusations sont portées sont bien connus dans la mère patrie; ce sont gens de probité, à l'aise, de bonne réputation, et je dis qu'il est très grave d'avoir lancé cette accusation devant le public, dans les rues de Londres, comme on l'a fait, et dans les bureaux de quelques-uns des hommes les plus en vue. Il s'impose à notre Gouvernement un devoir aussi clair que le soleil du midi, et c'est, au nom de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et au nom de la bonne réputation du Canada, de rejeter l'accusation qui a été portée contre cette compagnie et qui est dénuée de tout fondement. Cette accusation mal fondée a

produit son effet. Il se trouve des ouvriers qui chôment dans les grands centres du Dominion, par suite de la publication de ce rapport sans fondement. Quelques-uns des hommes les plus en vue de Montréal, politiquement et personnellement très liés avec le premier ministre, n'hésitent pas à dire que cette attaque n'est pas justifiée, n'aurait pas dû être faite, et va nuire au Dominion, si elle n'est pas répudiée. Et cela se conçoit facilement. C'est un énergique plaidoyer, monsieur l'Orateur, que je fais en faveur du Canada et de cette grande compagnie de transport, dans les conditions financières où se trouve le pays actuellement.

Le Gouvernement peut bien faire ce qu'il voudra en ce qui regarde les accusations qui n'intéressent que le parti libéral; mais, dans l'intérêt du Canada, dans l'intérêt de nos grandes industries canadiennes, dans l'intérêt de cette grande entreprise, le Gouvernement devrait répudier cette accusation mal fondée que l'on porte contre le Grand-Tronc-Pacifique. Les entreprises dites échevelées sont de tous les pays. Par le moyen de prospectus, elles se donnent de la publicité sur les marchés monétaires du monde entier. Souvent les financiers sont trompés et dupés. A mainte reprise ils ont reçu avis de ce côté-ci de l'Atlantique de se méfier de ces prospectus remplis de promesses alléchantes, et ces financiers ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils s'engagent dans des aventures. Mais je tiens à dire à l'acquit du Dominion canadien, et je le dis avec le parfait sentiment de ma responsabilité personnelle dans les circonstances, d'une manière générale, les industries du Canada et ses grandes entreprises reposent sur un fondement solide, les institutions financières de la métropole peuvent sans crainte, non seulement continuer, mais augmenter leurs placements au Canada, pourvu qu'elles se renseignent avec soin avant de conclure. Nous avons dans notre pays de grandes industries, nous avons de grandes entreprises qui de jour en jour s'adressent à la métropole en vue d'obtenir des capitaux; et le devoir qui incombe à la Chambre, et plus particulièrement au Gouvernement, c'est de sauvegarder les initiatives légitimes, de s'assurer que l'emprunteur de bon aloi ne soit pas gêné ou contrecarré par la mise en circulation de faux rapports comme celui que j'ai devant moi. Si je parle avec cette énergie, c'est parce que la situation m'a été vivement mise sous les yeux depuis quelques semaines par nombre de personnes éminentes qui ne sympathisent nullement avec le parti libéral. Elles